

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nos morts : MM. le chanoine Oscar de
Cocatrix, l'abbé Henri Rey, Léonce
Emonet, Paul Bioley, Alexis Ruchet

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1941, tome 40, p. 283-288

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

† NOS MORTS

M. le Chanoine OSCAR de COCATRIX

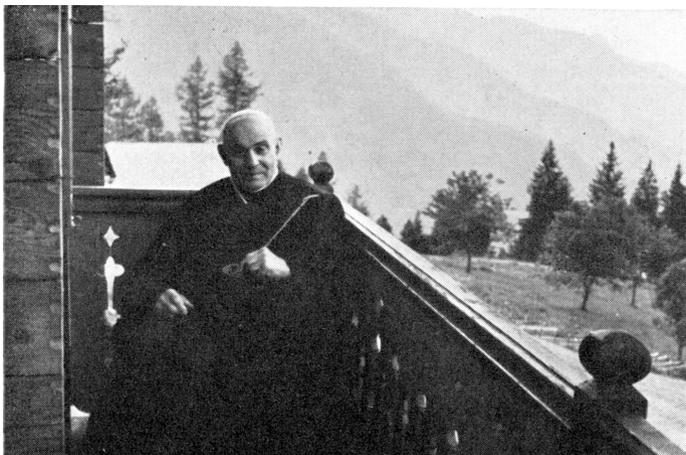
De bonne heure, le matin du 3 novembre, est décédé à la clinique St-Amé M. le chanoine Oscar de Cocatrix. Il y avait été transporté d'urgence la veille au soir. Au cours de la nuit, alors qu'il sommeillait paisiblement, la mort est venue le chercher. Vers quatre heures il avait encore déclaré qu'il ne ressentait pas de douleur spéciale et qu'il se préparait à recevoir, un peu plus tard, la sainte Communion.

Ces dernières années, le défunt avait fait un long séjour en clinique. Rentré à l'Abbaye, il dut séjourner presque constamment dans sa chambre et c'est avec peine qu'il se mouvait pour se rendre à l'oratoire et y célébrer la messe. Il n'était pas abandonné pour autant. Ses supérieurs et ses confrères lui faisaient fréquemment visite ; extrêmement sensible, il était touché de la moindre petite attention et le geste le plus insignifiant de délicatesse trouvait le chemin de son cœur. Il en exprimait sa reconnaissance avec simplicité et ne manquait pas de se recommander aux prières de ceux qui l'entouraient. La dernière fois que je le vis, c'était le dimanche matin, 2 novembre. Après avoir causé quelques instants, M. de Cocatrix se plaignit de son état et des larmes coulaient de ses yeux : depuis deux ou trois jours il sentait que l'heure de sa fin était proche. Lui ayant demandé un livre dont j'avais un urgent besoin, M. le chanoine Oscar, comme on disait familièrement, m'indiqua le No 4 d'une série de volumes chargés de poussière qui se trouvaient sur sa bibliothèque. Et je m'en fus, sans penser que c'était là notre dernier entretien. Fasse le ciel que nous puissions le reprendre là-haut, quand Dieu le voudra.

M. le chanoine O. de Cocatrix était né à St-Maurice le 19 mars 1863. Il appartenait à une famille qui donna à l'Eglise et au Pays des hommes de valeur. On compte parmi ses membres neuf ecclésiastiques, trois colonels, deux conseillers d'Etat, plusieurs officiers aux services étrangers, en France, en Espagne et à Naples, des magistrats. Des neuf ecclésiastiques de la famille de Cocatrix, deux furent prêtres séculiers du diocèse de Sion : Antoine Cocatrix, qui était curé de Fully de 1714 à 1717, et Joseph Cocatrix, qui desservait le rectorat de Monthey en 1698 ; deux capucins, les frères de notre défunt : le Père Louis-Adolphe (1861-1928), et le révérend Père Barnabé-Robert de Cocatrix, né en 1869, aujourd'hui encore définitiveur provincial et résidant à Sion ; quatre chanoines de l'Abbaye, et un membre de la Société missionnaire d'Immensée, le révérend Père Bernard de Cocatrix, né en 1910. Les quatre chanoines de l'Abbaye ont été Joseph-Henri Cocatrix (1726-1783), qui fut sacristain et prieur et attacha son nom à la restauration du sanctuaire de Notre-Dame du

Scex ; Joseph-Antoine Cocatrix (1730-1795) qui, en 1794, devient Abbé d'Agaune et mourut accidentellement l'année suivante ; Xavier de Cocatrix (1860-1919), professeur au collège ; Oscar de Cocatrix (1863-1941), qui vient de mourir.

Le grand-père du défunt avait épousé une personne d'origine hellénique de la famille des Metaxas, et son père, M. Oscar de Cocatrix (1829-1907) avait été capitaine au service de Naples puis préfet du district de St-Maurice. Sa mère était avant son mariage Mlle Marie de Quartéry.



M. le chanoine de Cocatrix fit ses études primaires et secondaires à St-Maurice. Il revêtit l'habit des chanoines de l'Abbaye le 8 août 1880. L'année suivante, le 11 août, il prononçait ses vœux simples et le 31 août 1884 ses vœux solennels.

Il semblait dès lors que la vie du jeune chanoine allait avoir pour cadre le monastère où il avait fait profession et les paroisses qui en dépendent. Très hésitant, il chercha pendant longtemps sa voie définitive. Ordonné diacre par Mgr Paccolat le 8 juin 1895, il ne reçut la prêtrise que le 4 septembre 1904, tant il redoutait les responsabilités de la vie sacerdotale.

Profès solennel, M. de Cocatrix n'en exerça pas moins à l'Abbaye une féconde activité. De 1884 à 1922, il remplit consciencieusement et avec amour les fonctions de Directeur. La liturgie de l'Eglise dont il connaissait parfaitement les règles et les coutumes retenait sa vigilante attention. Comme professeur au collège, il enseigna pendant de longues années le français aux élèves de langues étrangères. Ceux-ci ont conservé de leur ancien maître un souvenir reconnaissant et affectueux. Il n'était pas rare d'en rencontrer l'un ou l'autre qui, un peu partout en Suisse,

s'enquérât de la santé de M. de Cocatrix, et quand l'occasion se présentait de passer à St-Maurice, ils n'auraient jamais manqué de rendre visite à celui qui les avait si bien compris et si bien instruits. De 1914 à 1932 M. de Cocatrix fut professeur de la deuxième classe industrielle, puis, à partir de cette date, il enseigna la langue allemande dans différentes classes. En 1935, l'âge et les infirmités contraignirent notre confrère au repos absolu.

Les disciplines qu'il enseignait au collège n'empêchaient pas M. de Cocatrix de s'intéresser aux arts. C'est ainsi qu'il touchait de l'orgue très honorablement et goûtait en connaisseur les productions d'un orchestre, d'un chœur mixte ou d'une schola. Dans l'ombre, il rendait service à ses confrères chargés de l'enseignement de la musique ; à leur intention il a relevé, de son écriture fine et claire, des quantités de partitions.

Le ministère sacerdotal que remplit le défunt l'amena à prêcher et à administrer les sacrements. Nous ne l'avons jamais entendu s'adresser à un auditoire de fidèles, mais nous avons sous les yeux les textes de ses sermons qu'il donnait aux principales fêtes de l'année. L'un d'eux, consacré à la mort, commente simplement mais d'une manière très vivante la parole de saint Jean : « Modicum et jam non videbitis me ». Le grand souci du prédicateur était d'engager les fidèles à se tenir toujours prêts à paraître devant Dieu, à mener une vie vertueuse et courageuse, abandonnée à la divine Providence et mortifiée.

C'est au confessionnal que se dépensa surtout M. le chanoine de Cocatrix, soit à l'Abbaye, soit au collège, soit dans les différentes communautés où il fonctionnait comme aumônier et dans les paroisses. Il était la bonté même, le prêtre vraiment surnaturel qui réconfortait les âmes et les exhortait doucement à une fidélité plus grande envers Dieu. C'est peut-être dans l'accomplissement de cette grande tâche qu'il déploya la plus méritoire et la plus importante activité. Son zèle pour le salut des fidèles était du reste alimenté par une piété sincère, une grande dévotion au chapelet et au bréviaire dont il récitait les heures avec une scrupuleuse fidélité. Pour le jour de sa mort, l'Eglise mettait sur les lèvres de ses prêtres les psaumes et les leçons de l'office des morts : M. de Cocatrix en avait déjà récité Matines et Laudes ; à l'aube, il pouvait chanter dans le ciel l'heure de Prime avec les anges et les bienheureux. Tant de régularité et un abandon si confiant à Notre-Seigneur et à la Sainte Vierge lui valurent du reste la grâce d'une mort sereine et douce. Quelques instants avant de quitter sa chambre pour être transporté à St-Amé, il appela chez lui son Supérieur, S. Exc. Mgr Burquier, et lui demanda en toute simplicité de le préparer à la mort. Ce dernier entretien du Père et de l'enfant admirablement résigné à la volonté de Dieu est le sceau d'une existence à laquelle les épreuves n'ont pas manqué, mais dont l'ordonnance paisible et profondément religieuse ont appelé déjà, sans doute, la récompense divine.

En évoquant les diverses fonctions qu'a remplies le défunt au cours de ses 78 années terrestres, on peut difficilement faire revivre dans sa plénitude la physionomie humaine de celui que la mort nous a ravi. N'omettons pas, en tout cas, de dire l'agrément de son commerce. Sans doute, la taquinerie dont il était fréquemment l'objet ne lui enlevait pas sa bonne humeur coutumière et il savait rendre, à l'occasion, très innocemment, les petites flèches qui lui avaient été décochées. N'était-il pas chasseur assidu et même s'il lui arrivait de descendre un écureuil empaillé que des malicieux avaient fixé sur les branches d'un arbre, il n'en rêvait pas moins à de glorieux tableaux de chasse et surtout à l'endroit enchanteur où il pouvait se livrer à ce sport favori, les Giettes. Les Giettes ! Ce rappel d'un chalet, là-haut, dominant Vérossaz et la plaine du Rhône, n'était-ce pas toute la distraction, tout le bonheur de M. de Cocatrix ? Il y passa encore l'été dernier, et ce n'est pas sans nostalgie qu'il revint, à St-Maurice au mois de septembre. Sur ce ton mélancolique qu'il avait lorsqu'il pensait aux choses du passé, il nous confiait que son dernier séjour à la montagne avait pris fin, qu'il n'y remonterait plus : « J'aurais aimé y mourir et y être enterré », disait-il. On saisit par là quel était son attachement pour ce coin de terre, ce sanctuaire de verdure et de fraîcheur où le fusil devint de plus en plus un objet de légende mais où la présence de M. de Cocatrix était aussi indispensable que la lumière du soleil au paysage le plus ravissant.

Les obsèques de M. le chanoine de Cocatrix ont eu lieu le 5 novembre. S. Exc. Mgr Burquier célébra l'office pontifical de « Requiem ». Les parents du défunt, auxquels nous exprimons nos religieuses condoléances, étaient entourés des chanoines de l'Abbaye, de Mgr Delaloye, révérendissime Vicaire général du diocèse de Sion, de représentants des chanoines du Grand St-Bernard, des Pères Capucins et des Pères Blancs, des délégués des autorités civiles de St-Maurice, des élèves du collège et de nombreux fidèles. Après l'absoute, on conduisit la dépouille de M. de Cocatrix au cimetière aux sons funèbres de la marche de Chopin exécutée par la fanfare. Il repose maintenant, aux côtés de ses confrères, les chanoines Chambettaz et Pythoud qui, en moins d'une année, nous ont été ravis par la mort, et sur sa tombe, nous faisons pieusement le signe de la croix pour demander à Dieu d'accueillir avec ferveur dans son paradis l'âme de notre confrère.

M. l'abbé HENRI REY

La nouvelle du décès de M. l'abbé Henri Rey, aumônier de l'Hôpital d'arrondissement de Sierre, a eu dans toute la Suisse romande un douloureux écho. Après une courte maladie surnaturellement supportée, il expira le 28 octobre, et son ensevelissement eut lieu à Sierre, le 31 octobre, au milieu d'un grand concours de clergé et de fidèles.

M. l'abbé Rey, né à Sierre le 27 septembre 1872, appartenait

à une famille originaire de Chermignon qui, depuis un siècle et demi a donné au pays des magistrats distingués, notamment M. François-Joseph Rey, conseiller d'Etat. Il fit ses études secondaires à St-Maurice et à Sion, puis se prépara au sacerdoce en fréquentant la Faculté de théologie d'Innsbruck. Il reçut l'ordination sacerdotale à St-Maurice le 7 juillet 1895.

Le défunt débuta dans le ministère comme vicaire à Monthey. Il devint ensuite curé de Champéry (1896), puis curé de Chamoson (1901) et enfin curé de Sion (1902). A la tête de la grande paroisse de la capitale, il déploya une magnifique et féconde activité. Aumônier du régiment valaisan, il se signala par ses initiatives heureuses, son entraînement remarquable et son inépuisable dévouement.

En 1915, M. l'abbé Rey quitta le Valais et s'adonna, pendant vingt ans, aux fonctions d'aumônier du pensionnat du Sacré-Cœur, à Estavayer-le-Lac. De là, il rentra à Sierre en 1935 et prit charge de l'aumônerie de l'hôpital du district.

Lorsque la guerre éclata, on fit appel aux éminents services de M. l'abbé Rey pour organiser l'établissement sanitaire militaire de Montreux. Dès qu'on réclamait son concours pour le bien matériel et moral des soldats, le capitaine-aumônier que les troupes avaient jadis tant aimé, acquiesçait toujours et immédiatement, tant son âme était ardente et sa générosité admirable.

Aux familles éprouvées par la mort de M. l'abbé Rey, nous offrons l'expression de nos religieuses condoléances.

M. LÉONCE EMONET

Le 25 octobre, est décédé à Martigny M. Léonce Emonet, commerçant. Il appartenait à une vieille famille bourgeoise de Sembrancher et il naquit à Martigny-Bourg le 13 juillet 1864. Il fréquenta les écoles de sa ville natale, puis vint au collège de St-Maurice. De retour dans sa famille, il entra dans le commerce de fers et quincaillerie que son père, notaire à Sembrancher, était venu fonder à Martigny vers 1850. A la mort de ses parents, il le reprit à son compte. « Type parfait du commerçant toujours honnête et correct, a écrit le « Confédéré » du 27 octobre auquel nous empruntons les notes biographiques de cette nécrologie, il lui donna un nouvel essor et le remit, il y a quelques années, à ses fils ; ceux-ci continuent à leur tour les belles traditions familiales d'honnêteté et de travail. »

Alors qu'il était encore tout jeune, M. Emonet s'occupait de la chose publique. Il fut, de 1893 à 1909, conseiller communal de Martigny-Bourg. « Il apporta dans ces fonctions l'esprit de justice, de modération et le bon sens qui furent les traits essentiels de son caractère. »

M. Emonet fit également partie de plusieurs sociétés dont il était membre avisé et influent. Ainsi, il avait été vice-président de la Société coopérative d'électricité de Martigny-Bourg, secrétaire de la Société de Secours mutuels

locale, vice-président du Comité cantonal de la même association pendant de très nombreuses années. En 1926, la section de Martigny l'avait nommé membre d'honneur.

Nous nous associons de tout cœur au deuil qui frappe la famille du défunt, en particulier M. Joseph Emonet, président de Martigny-Bourg, son frère Paul et sa sœur Mme Jean Torriane. Nous leur présentons l'hommage de nos condoléances émues et les assurons du concours de nos prières pour le repos de l'âme de celui qui fut un parfait honnête homme et un excellent chrétien.

M. PAUL BIOLEY

Originaire de St-Maurice, et neveu de M. Henri Bioley, qui fut en son temps, conseiller d'Etat et conseiller national, M. Paul Bioley est mort à Lausanne, dans la nuit du 26 au 27 octobre, des suites d'une douloureuse maladie. Il était dans sa cinquante-troisième année. A sa famille en deuil, en particulier à Madame et Monsieur J.-B. Bertrand-Bioley, sous-préfet du district de St-Maurice, nous offrons l'expression de nos religieuses condoléances.

M. Bioley avait fréquenté le collège de St-Maurice. Lorsqu'il eut terminé ses études secondaires, il suivit les cours de l'Université de Genève, mais la mobilisation de 1914-1918 l'empêcha de terminer sa préparation à la profession de pharmacien. Il devint alors assistant-pharmacien à Genève où il jouissait d'une parfaite considération. L'agrément de son commerce lui avait valu de nombreuses et fidèles amitiés.

Bien que travaillant à Genève, M. Bioley revenait souvent dans son canton d'origine où il passait régulièrement ses vacances. C'était un fervent alpiniste et un skieur non moins ardent.

Nous aurons un souvenir dans nos prières pour le défunt qui a rendu l'âme après avoir été réconforté par les sacrements de l'Eglise reçus avec beaucoup d'esprit de foi.

M. ALEXIS RUCHET

Nous avons appris avec peine la mort survenue inopinément de M. Alexis Ruchet, d'Aigle. Ce jeune homme de 26 ans, né à Ollon en 1915, travaillait dans les vignes de son grand-père, à Ollon, le 21 octobre, lorsque tout à coup il s'affaissa. On n'a pas de peine à se figurer la douleur qui dut étreindre les siens à la vue d'une décès aussi soudain. Nous prions les parents du défunt d'agréer nos vives condoléances.

Alexis Ruchet avait fréquenté le collège de St-Maurice deux ans, de 1929 à 1931. La première année, il avait été un bon élève du Cours préparatoire et la seconde, il avait suivi les cours de la classe de Principes. Il ne continua pas ses études et s'employa à seconder sa mère dans le commerce d'étoffes qu'elle tient à Aigle. En ce fils qu'elle chérissait, elle avait un auxiliaire précieux, toujours serviable et de bonne humeur.

F.-M. BUSSARD